Liminaire du CDAS du 25 juin 2026 (action sociale)

Mme la Présidente,

Compliqué pour les représentants de Solidaires Finances d'arriver à trouver un local non surchauffé pour préparer correctement ce CDAS.
Dans le prolongement de notre déclaration liminaire du CSAL FS du 22 juin 2026, Solidaires Finances 89 rappelle que les agents des Finances travaillent dans des conditions particulièrement difficiles avec le risque CANICULE.
Notre intervention aura certainement permis que la direction se « mobilise » enfin pour protéger ses agents le 23 juin 2026 par un article sur Ulysse 89...
Nous vous souhaitons la bienvenue en tant que présidente de l'instance et attendrons vraisemblablement le prochain CDAS pour accueillir la nouvelle responsable régionale de l'action sociale.
Il nous paraissait utile et nécessaire de faire un petit rappel sur l'Action Sociale qui est un bien commun à l'ensemble des agents des Ministères Économiques et Financiers.
Quel que soit son statut, en activité ou à la retraite, chaque agent des Ministères Économiques et Financiers bénéficie de l'Action Sociale.

Qu'elle soit interministérielle ou ministérielle, elle intervient pour répondre aux besoins sociaux en matière de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs, et pour apporter une vraie solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents de la vie.

Tous les agents des Ministères Économiques et Financiers bénéficient de l'Action Sociale. Quelles sont-elles ?

- Logement : logements sociaux, foyers meublés, aides financières pour s'installer, aides et prêts, accès à la propriété…
- Restauration : restaurants financiers, restaurants inter-administratifs, restaurants conventionnés, titres-restaurant…
- Aides à la parentalité : places en crèches, garde d'enfant, colonies de vacances, activités sportives…
- Loisirs : séjours, activités sportives et culturelles…
- Accompagnement social : aides pécuniaires et prêts sociaux…

Solidaires Finances 89 est tout particulièrement attaché à l'Action Sociale de notre département et continuera de se battre pour maintenir et améliorer les prestations d'Action sociale ministérielle.

L’Action Sociale est le patrimoine de ceux qui n’en ont pas. Elle appartient à tous les personnels des Ministères Économiques et Financiers et s’appuie sur un principe fort : la solidarité.

Pour en revenir plus particulièrement à l’ordre du jour de ce CDAS, nous essayons de faire vivre l’Action Sociale avec un budget qui se réduit d’année en année.

Nous demandons une revalorisation du titre restaurant et de la part patronale comme évoqué depuis de trop nombreuses années....

Nous tenions à remercier le délégué pour tout le travail effectué et notamment sur le recensement des coins repas ; nous ne doutons pas qu’une solution puisse être apportée à toute demande nouvelle des agents (soit par un achat direct soit lors d’un redéploiement éventuel).

Il semblerait que certains coins repas aient échappé à ce dernier recensement, preuve en est, il n’y a qu’un local au 9 rue Marie Noël alors que dans les faits la direction dispose de 3 espaces (local actuel du 3ème, ancienne cuisine de l’EX-TPG à côté de la salle Paul Pert et nouvelle cuisine à côté de la salle ATI qui vient d’être terminée).

Nous espérons que ces locaux ne seront pas réservés aux seuls cadres et que chacun pourra y avoir accès.

MERCI